

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

## Bulletin de don affecté

Nom : .....

Nom du représentant si association ou entreprise : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mél. : .....

**Je fais un don de .....€ pour aider à la restauration de**

.....,

*je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de 5 années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de 2 ans.*

### Tout don à la Fondation du patrimoine est déductible\* :

- de **l'impôt sur le revenu** des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt) ou de **l'impôt de solidarité sur la fortune** à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €) (exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).

- de **l'impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Je souhaite bénéficier d'une économie au titre de l'impôt :

sur le revenu    de solidarité sur la fortune    sur les sociétés

*\*Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.*

*Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.*

*Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seule la commune et/ou l'association que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.*

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale Auvergne de la Fondation du patrimoine.*

*La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.*

*La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.*

### CE BULLETIN DOIT ÊTRE RENVOYÉ À LA DELEGATION AUVERGNE

Fondation du Patrimoine - Délégation régionale Auvergne – 13 rue Maréchal Foch - 63000 Clermont-Ferrand

Mél. : [auvergne@fondation-patrimoine.org](mailto:auvergne@fondation-patrimoine.org) - Site Internet : [www.auvergne.fondation-patrimoine.org](http://www.auvergne.fondation-patrimoine.org)

Fondation reconnue d'utilité publique - Loi du 2 juillet 1996 – Siret 413 812 827 00298